suppl. Rn 102.61 -p-
Case FRC 27852

MORT
DE
M. DE MIRABEAU,

3. avril 1791.

ET
SES DERNIÈRES PAROLES;
AVEC
LE DÉTAIL DE L'ASSASSINAT DE SON SECRÉTAIRE.

DE L'IMPRIMERIE PATRIOTIQUE.

1791.

MORT

DE M. DE MIRABEAU.

C'EN eſt fait, il n'eſt plus ce grand homme; le Héros de la Liberté n'eſt plus, & la Patrie éplorée gémit ſur le tombeau de ſon Défenſeur. Celui qui creuſa les premiers fondemens de la Liberté Françoiſe, meurt dans la vigueur de l'âge, avant d'avoir vu cette même Liberté entiérement aſſurée. Tous les Citoyens ſe diſent : c'eſt une calamité publique; c'eſt une perte pour l'humanité, s'écrie la Philoſophie. L'Ariſtocrate même forcé malgré lui d'admirer ſon génie, ne peut refuſer des regrets.

O Mirabeau ! toi qui, le premier peut-être, conçu dans ta penſée le grand œuvre de la Révolution ; toi qui, enhardiſſant les plus timides, la fit marcher d'un pas rapide, tu ne verras donc pas la fin de cette Conſtitution tant déſirée ; tu ne pourras pas contempler, avec raviſſement, le fruit de tes travaux. Ah ! je ſais qu'en mourant ce fut là ton ſeul regret.

Depuis quelque temps M. de Mirabeau receloit dans ſon ſein un germe deſtructeur, qu'un ſang altéré par de longs travaux, rendit tous les jours plus dangereux. Un cautère qu'il avoit au bras droit, ayant ceſſé ſon écoulement, une humeur morbifère parcouroit toute ſa perſonne. Une inſouciance naturelle ſur ſa ſanté, que ſes amis lui reprochoient, & dont il ne faiſoit que rire, devoient néceſſairement rendre le danger plus

grand. Ce fut Lundi dernier, qu'allant à l'Aſſemblée-Nationale, il ſe trouva mal dans ſa voiture : obligé de rentrer chez lui, ſon premier ſoin fut d'appeller le Docteur Cabanis, en qui il avoit la confiance de l'amitié ; le zèle de celui-ci ne s'eſt pas démenti ; mais on imagine qu'il n'a pas bien compris la maladie, & que trompé par la forme des accidens, il a mal à propos ordonné la ſaignée du pied ; c'eſt ce qu'a dit M. Petit. Quoiqu'il en ſoit, elle s'eſt annoncée dès le commencement ſous les formes les plus effrayantes. Depuis plus de deux jours le poulx ne ſe faiſoit ſentir que par intervalle. La confiance de l'illuſtre malade ne repoſoit que ſur le Docteur Cabanis ; mais on a forcé ſa réſiſtance, & hier M. Petit eſt arrivé. Il étoit déjà dans l'anti-chambre, que M. de Mirabeau témoignoit encore ſa prévention & ſa

répugnance. Il entre, & le moribond, par un effet de cette préſence d'eſprit qui ne l'a jamais quitté, adreſſe au Docteur un compliment flatteur, pour adoucir ce que ſes refus peuvent avoir de fâcheux pour lui. « Ah ça, » Docteur, ajoute l'intrépide malade, j'eſpère » que vous ne craindrez pas de me dire la » vérité. » Le Docteur tâte le poulx, & dit » qu'il eſt extrêmement inquiétant. » Il fait » appliquer les veſſicatoires, & des rates de mouton. L'effet de ces remèdes a donné une lueur d'eſpérance, hier au ſoir, mais elle n'a pas durée.

Pendant tout ce temps-là M. de Mirabeau a parlé avec une tranquillité étonnante. Il avoit dicté ſon teſtament le matin, & fait toutes ſes diſpoſitions, s'adreſſant à l'Evêque d'Autun, qui ne le pas quitté, il lui a demandé ce qu'on avoit agité à l'Aſſemblée Nationale. Celui-ci

ayant répondu que c'étoit les ſucceſſions ab inteſtat -- » J'ai fait, dit-il, un travail » ſur cet objet, & il ſeroit plaiſant de lire » à l'Aſſemblée un ouvrage ſur les teſtament » d'un homme qui a fait ſon teſtament ce matin. » Il regrettât de n'avoir pu terminer ſon travail ſur L'ÉDUCATION, apprennant qu'un bruit ſourd » qu'il entendoit, étoit occaſionné par le peuple aſſemblé devant ſa porte, il a dit, après avoir » vécu pour le peuple, eſt doux de mourir » au milieu de lui ». Deux de ſes gens étant deſcendu pour demander le ſilence, le peuple s'eſt retiré avec un religieux reſpect, & une conſternation profonde. Il diſoit à ſon chaſſeur qui lui ſoutenoit la tête --- mon ami, je te la leguerai.

M. d'Autun, & quelques autres Députés aidoient à le ſervir ; ſes gens fondoient en larmes. Ce Héros promenant ſes regards mou-

rans ſur cet entourage funèbre, diſoit : — Mes Collègues, mes amis ſont à mes côtés, & ont la bonté de me ſervir ; il faut l'avouer, un ſi doux moment me donne quelques regrets. Il eſt mort ce matin 2 Avril à 10 heures & demi ; une heure avant ſa mort, il a témoigné à ſon Secrétaire ſon étonnement de ce que les Médecins n'avoient rien compris à ſa maladie, il s'eſt entretenu quelques inſtans avec lui, & il a expiré. Son Secrétaire s'eſt frappé de trois coups de canifs. Le déſeſpoir de ſes amis à ſon comble & la conteſtnation générale. Il étoit âgé de 45 ans.

Sur quelques ſoupçons de poiſons, le peuple demande hautement que le corps ſoit ouvert & dans ſa douleur il ne ueut pas croire que cet homme ſurnaturel lui ait été enlevé tout d'un coup par une mort naturelle.